CAP Locales d'affectations au 1er mars 2017

Suite aux mouvements complémentaires

C

Section de Tarn-et-Garonne
http://www.fo-dgfip-sd.fr/082/

Montauban, le 02/02/2017

L'administration nous a conviés à un exercice de plus en plus difficile compte-tenu du volume d'emplois du département en baisse constante. Malgré cette situation, la CAP Locale, qui a pour mission la défense individuelle des agents, doit remplir son rôle en mettant de côté le débat sur les emplois qui est du ressort du Comité Technique Local.

Postes C vacants filière Gestion Publique :

RAN de MONTAUBAN :

- 1 poste à la TMM
- 1 poste à Nègrepelisse.
- 1 poste à Verdun sur Garonne mais ce poste est gelé par la direction en raison de sa suppression au 01/09/2017.

RAN de MOISSAC :

- 1 à Lauzerte.

Postes C vacants filière Fiscale :

RAN de MONTAUBAN :

- 4 au SIP

RAN de MOISSAC

- 1 poste au SIP/SIE de Moissac mais ce poste est gelé par la direction en raison de sa suppression au 01/09/2017.

Demandes satisfaites :

Un agent C arrivant sur le département est affecté au SIP de Montauban.
Un agent C affecté actuellement à Labastide St Pierre est affecté à la TMM (avec report d'installation au 01/09/2017).

Demandes non satisfaites :

Un agent C arrivant sur le département est invité à rejoindre la trésorerie de Montech en raison des difficultés du poste.
Un agent C du département n'obtient pas satisfaction sur ses demandes.

Votes : Pour : 2 FO le vote portant uniquement sur des demandes satisfaites.
Abstention :1 CGT
Contre : 2 SOLIDAIRES

Les élus FO-DGFiPen CAP Locale C :

Marielle RIVAL, Jérôme FLORENS, Valérie FAURÉ , Sylvie GENDRE